

Contexte / Enjeux

Avec le vieillissement de la population, le rôle joué par les proches aidants augmente de manière significative. Depuis 2012, l'engagement, l'expertise et la connaissance du terrain des membres de la Commission consultative ont permis de mettre en place le cadre général de cette politique de soutien. Des structures de répit, du soutien à domicile, des groupes de paroles et des formations permettent aux proches aidants de trouver de l'aide et de s'accorder du temps pour éviter de s'épuiser et ainsi d'être disponibles pour les proches aidés.

Depuis 2020, l'entrée en fonction d'une déléguée cantonale aux personnes proches aidantes assure l'élaboration et l'actualisation des axes cantonaux de santé publique en partenariat avec la commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile (CCPA) (RORS Dom K 1 04.01, art.29-30).

Objectifs 2021-2023

- Informer et orienter les proches aidants (média, numérique, site ge.ch, ligne téléphonique)
- Poursuivre la formation des proches aidants en ajustant les unités d'enseignements à l'HEDS
- Proposer une décentralisation dans les communes de la formation des proches aidants
- Développer les prestations de soutien et centraliser l'offre de relève à domicile pour tous
- Etablir une mesure cantonale de soutien financier pour les proches aidants
- Etudier les besoins des jeunes proches aidants

Service en charge: DGS,
partenaires étatiques et non-
étatiques
associations

Coûts liés au projet

- a) allocations internes
- b) nouveaux coûts
- c) mandats

Actions 2021-2023

